

verses couleurs. Au besoin, le pèlerin peut trouver un lit de mousse ou un pied de quel- que trébinthe, et un toit de verdure sous son feuillage. A Jérusalem, tout est terre et mort; à Bethléem, l'air et la vie circulent; à Jérusalem, un horizon blafard et étroit; à Bethléem, de lointaines perspectives, moins grandioses, il est vrai, que sur le Liban, qui, d'après l'Arabe, porte l'hiver sur son front, le printemps sur ses épaules, l'automne dans ses flancs et l'été à ses pieds.

Sur cette rampe qui, par diverses inflexions, nous a conduits jusqu'aux portes de la "Maison de pain," nous avons pu saisir tout autour de nous, et dans un rayon qui n'est pas tellement éloigné qu'on en distingue les accidents variés, des tableaux d'un bel effet; c'est Thécui la patrie du prophète Amos; plus loin, c'est Engaddi, célèbre par son beaume et ses jardins; à l'horizon ce sont les pics de Jafir, d'Abazim et de Nebo, pitons nageux d'où Moïse montra aux Hébreux la terre promise, et dans le dernier lointain, les montagnes de la Judée et de l'Arabie-Pétrée. Voilà quelques-uns des spectacles que, par un ciel sans nuage, vous pouvez contempler de Bethléem.

Mais à l'âme du chrétien sont réservées de plus douces jouissances. Du sépulcre au berceau du Sauveur, que d'image bibliques il a pu ressusciter! Jacob qui creuse la terre pour y déposer les restes de sa chère Rachel; Rachel qui de son tombeau, continue de gémir et de pleurer; David enfant qui regarde les troupeaux de son père; Noémi qui passe avec Ruth sa belle fille, et revient à Bethléem lorsqu'on commence à couper les orges; Ruth qui prend le pain de Booz, et donne les restes de ce qu'elle a mangé à Noémi; Jérémie l'œil fixé sur de Jérusalem, comme dans le tableau de Lehman; l'étoile qui précède le Mage; la "grande troupe de l'armée céleste" qui chante "gloire à Dieu!" le vieillard Siméon qui part de sa demeure pour bénir l'Emmanuel des nations; Marie qui va présenter au Seigneur l'enfant Jésus, et qui porte, pour être offert en sacrifice, deux tourterelles et deux petites colombes!

Oh! si j'omis j'oublie ces saintes visions, que ma langue demeure attachée à mon palais! AUDIN.

Par l'America.

Dernières Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu nos journaux d'Europe, nous en donnons quelques extraits dans notre numéro de ce jour.

Voici ce que nous lisons dans l'Univers: Paris, 7 Sept. 1849.

Depuis le 10 décembre, et même depuis le 25 février 1848, M. Louis Bonaparte, donnant à ses antécédents le plus glorieux démenti, n'avait pas commis une faute politique. Sa conduite excitait l'étonnement du monde et justifiait sa fortune. Un grand acte surtout lui était dû. L'expédition de Rome, poursuivie avec persévérance, avec audace et couronnée de succès, le plaçait à la tête des plus énergiques et des plus intelligents défenseurs de l'ordre social. En renversant, malgré le nombre de leurs complices, les malfaiteurs qui avaient pu se flatter d'abolir la papauté par un tour de main et par un coup de poignard; en restaurant le Pape, M. Bonaparte maintenait la clé de voûte de l'édifice européen et s'ouvrait lui-même un immense avenir de gloire. Cet avenir, il le ferme aujourd'hui. Que ceux qui ont été tentés de croire aux destinées de M. Louis Bonaparte et qui en ont attendu quelque chose pour la France et pour la société fassent comme nous: qu'ils renoncent à ce rêve! Voici la lettre étrange et déblatré que nous trouvons ce matin dans le Moniteur. Elle est datée de l'Elysée, mais elle semble avoir été écrite à Strasbourg ou à Boulogne. Le Président l'adresse à M. le colonel Edgar Ney, son aide-de-camp en mission à Rome.

A Monsieur le colonel Edgar Ney, "Elysée-National, 15 août 1849. Mon cher Ney,

"La République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, mais au contraire pour la régler en la préservant contre ses propres excès, et pour lui donner une base solide en remettant sur le trône pontifical le prince qui, le premier, s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes utiles. "J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du Saint-Père, comme notre propre action, restent stériles en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner comme base à la rentrée du Pape la proscription et la tyrannie. Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention. "Je résume ainsi le rétablissement du

pouvoir temporel du pape: Amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral.

"J'ai été personnellement blessé, en lisant la proclamation des trois cardinaux; de voir qu'il n'était pas même fait mention du nom de la France ni des souffrances de nos braves soldats.

"Toute insulte faite à notre drapeau ou à notre uniforme me va droit au cœur, et je vous prie de bien faire savoir que si la France ne vend pas ses services, elle exige au moins qu'on lui sache gré de ses sacrifices et de son abnégation.

"Lorsque nos armées firent le tour de l'Europe, elles laissèrent partout comme trace de leur passage la destruction des abus de la féodalité et les germes de la liberté. Il ne sera pas dit qu'en 1849 une armée française ait pu agir dans un autre sens et amener d'autres résultats.

"Dites au général de remercier, en mon nom, l'armée de sa noble conduite. J'ai appris avec peine, que physiquement même elle n'était pas traitée comme elle devrait l'être. Rien ne doit être négligé pour établir convenablement nos troupes.

"Recevez, mon cher Ney, l'assurance de ma sincère amitié.

"LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE."

Il ne faut pas chercher sur quels faits s'est fondé le Président pour écrire cette lettre. Aucun fait ne la pourrait justifier et ne la justifie. La France n'a été ni offensée, ni méprisée; la commission des trois Cardinaux ne s'est rendue coupable ni du crime, ni, disons le mot, de la sottise d'insulter notre drapeau ou notre uniforme; e le ne s'est nullement proposé de donner pour base, à la rentrée du Pape, la proscription et la tyrannie. Ces banalités sont des emprunts faits à l'imagination des journaux révolutionnaires. La vérité est que la commission des Cardinaux, pas plus que le Pape, n'a ménagé à la France les expressions de sa reconnaissance, et qu'aucune mesure importante n'a été prise à Rome, depuis le rétablissement de l'autorité pontificale, sans le conseil et le concours de la diplomatie et de l'autorité française.

Ce qu'il y a dans la lettre du Président, c'est un changement complet de politique, c'est un retour aux projets de la constitution, contre lesquels M. Bonaparte lui-même a si noblement protesté dans la fameuse lettre au général Oudinot; c'est un premier mais définitif gage donné par l'Élu du 10 décembre à l'esprit révolutionnaire; c'est enfin une déclaration de guerre au pouvoir temporel du Souverain-Pontife.

"Je résume ainsi le pouvoir temporel du Pape, dit Louis Bonaparte: Amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral." L'empereur de Russie, écrivant au gouverneur d'une de ses provinces, emploierait à peine un pareil style et s'efforcerait de mieux conserver les apparences de la raison; ce n'est pas sur ce ton, certainement, qu'il dictera ses conditions à l'Autriche, et que l'Autriche elle-même a dicté les siennes au Piémont vaincu. Mais laissons de côté la forme. Hélas! le fond suffit! M. Louis Bonaparte s'est sans doute aperçu que de la façon dont il résume le pouvoir temporel, il n'en reste plus rien. Que compte-t-il faire si le Pape n'accepte pas son résumé, c'est à dire ne veut pas se résigner à n'être plus qu'un préfet, à la tête d'une colonie italienne de la République française? Notre armée ira-t-elle chercher Pie IX à Gaète, pour le contraindre, malgré sa volonté, et qui plus est, malgré sa conscience, à ce rôle auquel M. Bonaparte estime qu'il doit désormais se borner? Et si M. Louis Bonaparte, ne voulant pas que Pie IX règne au Vatican, ne peut parvenir à le faire régner au château Saint-Ange, M. Louis Bonaparte déclarera-t-il que Rome fait désormais partie du territoire français? Rendra-t-il Rome à quelques-uns des complices de Pie IX, à Mazzini, à Garibaldi, à Mamiani, à Canino? car ils sont plusieurs, ces héros de la liberté italienne menacée par le pouvoir pontifical.

Nous ne savons quel est le plan de M. Louis Bonaparte. Il nous est impossible de devenir comment il espère ou contraindre le Pape à recevoir les absurdes conditions qu'il lui pose, ou garder Rome, ou restaurer Mazzini. Quelle que soit la promptitude de ses décisions, il n'a certainement pas négligé de considérer qu'il y a en Italie d'autres armées que la nôtre. Pense-t-il avoir raison de ces armées par les moyens qu'employait son oncle? Nous ne croyons pas que ceux qui l'applaudissent aujourd'hui d'avoir jeté l'outrage et le défi au Saint-Père, l'engagent tous à essayer jusqu'à l'imitation. Le National en serait d'avis peut-être; mais le Constitutionnel, mais le Journal des Débats, mais "le grand parti de l'ordre," est-ce qu'ils veulent la guerre? Battaient mille hommes, c'était un jeu pour l'oncle; ce serait beaucoup d'ouvrage pour le neveu.

Néanmoins, nous vivons dans un temps où il ne faut s'étonner d'aucune folie. Il ne serait pas surprenant que la lettre du Président obtint l'approbation de la presse et de la majorité conservatrice. Déjà le Journal des Débats l'enregistre avec une joie visible, la même joie qu'il éprouvait lors des premières tentatives des radicaux suisses contre les catholiques. Il n'a compris que deux ans plus tard la portée de l'entreprise. Quand il a vu le succès, alors il a eu peur. Sur la question de Rome, il n'y a presque nulle différence entre cet organe de la bourgeoisie voltairienne et les

journaux démagogiques les plus avancés. Il trouve, comme eux, que la papauté est de trop dans le monde. Avec quel empressement, depuis la chute de la République romaine, il multiplie contre le gouvernement pontifical les colossaux commérages de la presse révolutionnaire et protestante! Quelle place d'honneur occupent dans ses colonnes les articles du Times sur la monstruosité du pouvoir clérical et l'horreur qu'en ont les populations italiennes! Avec quel soin il s'abstient de citer les appels répétés adressés par le Souverain-Pontife à la conscience de l'Europe! Voilà l'esprit de la bourgeoisie. Les catastrophes de ces derniers temps n'y ont rien changé. Elle hait l'Eglise, elle la veut détruire. Ignorante lorsqu'elle n'est point passionnée, si elle évite de répéter les clameurs révolutionnaires, elle dit: A quoi bon le Pape? et elle a été humiliée d'avoir soutenu sa cause.

Cet esprit, le président le caresse aujourd'hui, et s'il cherchait une voie pour gagner la faveur des démagogues sans perdre immédiatement celle des conservateurs il n'en pouvait choisir de plus adroite et de plus sûre. Mais la pente est rapide et et même lointaine. Le "grand parti de l'ordre" voudra-t-il et pourra-t-il empêcher M. le Président de la parcourir jusqu'au bout? Nous le saurons bientôt. Les événements vont vite, ils sont prompts comme la foudre.

Nous voyons, nous ne pouvons pas dire sans terre, mais cependant sans alarmes sur le résultat définitif, l'orage s'amonceler et le ciel devenir plus noir. Depuis longtemps nous n'avons plus d'espérance à perdre et nous sommes habitués à voir s'évanouir les rêves que l'esprit de l'homme ne peut se déshabituier de forger dans ces courts intervalles où la tempête semble reprendre des forces pour gronder plus haut. Il nous a toujours semblé bien étonnant que cet Auguste enveloppé par le hasard dans son berceau d'un lambeau de pourpre, pût remplir l'attente de la société. C'était une raison contre lui qu'elle espérait en lui. Il va lui manquer tout à l'heure. La justice de Dieu aura son cours et l'œuvre de Dieu ne périra point. Longue vie Pie IX, prince et pasteur des âmes! Dieu le ramènera par la main dans Rome pour la confusion de la force brutale et de la sagesse impie. Dans Rome ou dans l'exil, à lui nos respects, notre amour et notre vie!

Nous prions ceux de nos abonnés et les agents à qui nous avons envoyé des comptes de nous en faire tenir le montant aussitôt possible.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 1er OCTOBRE, 1849.

Une mine d'or en Canada!

"Les demandes ordinaires qu'on nous fait, sont: y a-t-il des trésors? Y a-t-il des mines d'or et d'argent... Et quand aux mines, il y en a partout; mais il faut les fouiller avec industrie, labeur et patience. La plus belle mine que je sache, c'est du blé et du vin, avec la nourriture du bétail. Qui a de cela, a de l'argent. Et de mines nous n'en vivons point, quant à leur substance. Et tel bien souvent a belle mine qui n'a pas beau jeu.

L'ESCARBOT, Histoire du Canada.

Quand l'Escarbot écrivait ces lignes, prévoyait-il qu'au bout de deux cent ans, ceux qui habitent le pays qu'on remuait alors en tous sens pour y trouver des mines, laisseraient à leur tour leur patrie pour aller à plus de 1500 lieues vivre sur un sol tout doré? Tel est le cas cependant. Nous ne parlons pas seulement de ceux qui, aidés des formules d'Albert le Grand fouillent les vieilles mesures, pour y trouver les trésors enfouis par nos pères lors du GRAND SIEGE, mais bien d'un certain nombre de travailleurs et d'hommes dans tous les emplois qui abandonnent tout pour courir à la Californie. Témoin de cet enthousiasme de notre population pour les trésors, nous voulons lui faire part d'une découverte que nous avons faite; cela prouvera du moins à nos lecteurs que nous ne sommes pas égoïste. Nous avons trouvé une mine plus avantageuse que toutes les autres, en ce qu'elle est proche, qu'elle est féconde, qu'elle n'est pas exploitée et que les quelques personnes qui la connaissent ne sont pas disposées à en profiter. Si l'on traverse le fleuve St. Laurent à quelques lieues au dessus de Québec et que l'on s'enfonce à 20 lieues dans les terres, on trouvera des forêts que la hache du bûcheron n'a pas

encore touchées. Cet endroit n'a été connu jusqu'ici que sous le nom de townships de l'Est et il renferme les mines les plus riches.

C'est là que nous aurions voulu diriger ceux de nos compatriotes qui sont partis pour l'Elorado; c'est là que nous aurions voulu voir ceux de nos cultivateurs qui parcourent actuellement la vallée du Mississipi. C'est encore là que nous voudrions placer la population qui émigre de nos campagnes pour venir dans les villes où elle s'attend à mener une vie plus douce et moins laborieuse; mais où elle végète bientôt et regrette la solitude de ses champs. Ceux qui voudront profiter de la mine dont nous parlons, pourront s'adresser au Bureau de colonisation, bureau qui ne fait pas grand bruit, mais qui existe cependant quelque part dans Québec.

Mais trêve de plaisanterie. Nous croyons avoir droit de demander au bureau de colonisation compte de ses opérations depuis qu'il a été établi. Nous cherchons en vain le bien qu'il a fait au pays. Nous voyons bien qu'il n'a pas su profiter de l'enthousiasme créé par M. O'Reilly lors de la grande assemblée, qu'il n'a pas su, pour nous servir d'une expression familière, battre le fer pendant qu'il était chaud; nous voyons bien encore que quelques-uns des colons qu'on avait envoyés, sont revenus mécontents et disant qu'on les avait dupés. Voilà, croyons-nous, tout ce qu'a fait de bien le bureau central de colonisation. Est-ce qu'on en devait attendre? Non, certainement, non. Aussi, un grande responsabilité pèse sur ce bureau: nous le rendons solidaire d'une partie de la malheureuse émigration de cette année, parce que s'il avait eu de l'énergie, s'il avait rempli fidèlement son devoir, il aurait pu la paralyser jusqu'à un certain point. Et qu'on ne vienne pas nous dire que les membres de ce bureau remplissent gratuitement leurs fonctions, que pour cela on ne doit pas les blâmer. Ils ont accepté un mandat que le peuple leur avait confié pour son bien et le peuple avait droit d'attendre qu'ils rempliraient leur devoir s'ils ne voulaient pas se rendre très coupables.

Mais il y a encore du remède; qu'on prenne donc des mesures, peut-être réussira-t-on à arrêter quelques émigrés. Ce n'est pas grand'chose; mais enfin c'est mieux que rien.

Affaires du Canada.

Au moment où l'Angleterre, en signe d'approbation, vient de récompenser lord Elgin pour sa noble conduite, en lui accordant le titre de Baron et un siège dans la chambre haute de la Grande-Bretagne, nous aimons à citer la presse anglaise qui sait passablement apprécier l'état des choses. Nous traduisons l'extrait suivant du Times de Londres;

"... La majorité du parlement d'un côté, la majorité de la canaille de l'autre; ainsi sans révoquer en doute le moins du monde le fait que toute la population coloniale est justement représentée en parlement, la population locale cesse d'intimider et de supplanter virtuellement non-seulement le représentant de la Souveraine, mais même les représentants du peuple. La tentative se comprend bien, et elle ne doit pas surprendre; mais aussi elle est très-outrageante et très-impulente, et elle doit être réprimée. La France tièdre que Paris, cette ancienne populeuse et très-splendide métropole, qui depuis des siècles a dicté la mode à toutes les provinces,—continue d'exercer ce privilège immémorial; mais la population de Montréal n'a guère plus de prétention de gouverner les deux millions du Canada, que la population de Sunderland, de Limerick ou de Dundee n'a de gouverner les vingt sept millions de ces îles.

A cette distance et avec des informations nécessairement imparfaites, il n'est pas facile de voir pourquoi les derniers troubles n'auraient pas été prévus par des arrangements judicieux entre les soldats et la police. Tout ce qu'on peut dire, c'est que cela est arrivé dans ce pays et arrivera probablement encore.

Le 15 ult. plusieurs des chefs des premières émeutes furent arrêtés, avec quelque résistance de la part de quelques-uns. On supposait naturellement que pour cette conjoncture toutes les précautions possibles ont été prises. Cependant, il parait qu'on a laissé une population s'ameuter pour attaquer la résidence de M. Lafontaine; briser la barrière, et s'avancer jusqu'à 20 pieds de sa maison avec l'intention avouée de la brûler jusqu'au sol. M. Lafontaine et ses amis firent à ces vagnabonds la réception qu'ils méritaient. Un garçon subit la peine de son crime prémédité sur le lieu même, et le reste de la canaille prit enseignement de son sort. Cependant, c'est un sujet de regret qu'un haut fonctionnaire de l'Etat ait été mis sous la cruelle nécessité de défendre sa vie et sa propriété d'une bande de vagnabonds, quand les soldats, la police et les barreaux étaient

bien plus propres à cette fonction. Subé- quement on a paru prendre des mesures plus efficaces. Les principaux délinquants ont été arrêtés, et parmi eux l'homme qui présidait comme "Olivier Cromwell" à la destruction des basses du parlement. Depuis ce temps les mécontents ont prouvé leur caractère et leur faiblesse en incendiant furtivement les propriétés. Un hôtel splendide et quelques autres grandes bâtisses ont été sacrifiées à la loyauté ou à l'annexion des torres de Montréal; et le nom anglais a été glorifié par des démarches empruntées au Capitaine "Rock" et "Swing" et à Madame "Rebecca."

En même temps nous avons beaucoup de plaisir à voir que le gouverneur-général est chaudement supporté, tant par sa Souveraine que par la portion véritablement loyale du peuple canadien. La Gazette annonce son élévation à la Pairie anglaise. Comme champion des principes constitutionnels contre l'usurpation d'une faction et la domination d'une race, lord Elgin mérite bien cet honneur de la main d'un gouvernement constitutionnel. Nous ne croyons pas à la prétendue mauvaise entente entre le militaire et le gouvernement, ou à la prétendue hésitation des ministres. Ils doivent persévérer. Leur cause est celle du gouvernement responsable. Les yeux de l'Angleterre et du monde sont sur eux. Leur Souveraine leur fait signe d'avancer dans leur combat. C'est une question de principes. L'événement est entre les mains de la Toute Puissance. C'est peut-être sa volonté que le Canada, étant arrivé à maturité, devienne bientôt indépendant, ou partage la fortune de la confédération voisine; mais même dans ce cas, il sera consolant et glorieux pour nous, que notre dernier ait été l'enseignement du gouvernement par soi (self government.)

Le Daily News, reçu par la même maille, contient un article du même genre sur les affaires du Canada. Il condamne sans restriction la conduite des agitateurs. Il ne voit rien qui puisse excuser ou pallier les forfaits dont ils se sont rendus coupables; les incendiaires du parlement et de ses bibliothèques ont richement mérité d'être punis, dit ce journal. Il n'accuse pas les autorités gouvernementales de manque d'énergie pour n'avoir pas réprimé l'émeute, mais il reconnaît que ces autorités ne disposent pas d'assez de moyens pour obtenir ce but, c'est un vice, dit-il, dans les institutions de la colonie. Il attribue au manque d'une police forte, efficace, concentrée dans la capitale. Néanmoins il lui semble que la destruction des Chambres de la législature devait être un avertissement suffisant du caractère malhonnête et désespéré des hommes de l'opposition, pour les engager à prendre plus de précautions. L'article se termine ainsi: "Les canadiens peuvent être sûrs d'une chose, c'est que le désir plus grand des habitants de la métropole est de les voir en pleine jouissance de la liberté constitutionnelle, avancer en propriété et goûter les douceurs d'une paix intérieure. Ici vous ne voyez aucune sympathie pour une faction locale quelconque ambitieuse d'un ascendant indéfini; au désir d'intervenir dans les arrangements intérieurs de la colonie ou de faire pencher la balance en faveur d'un parti ou d'un autre." (Minerve.)

Les difficultés entre la France et les Etats-Unis sont loin d'avoir la proportion que leur avait donnée la dépêche télégraphique et ce n'est plus qu'une affaire personnelle. En revanche, on parle à présent de difficultés entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Le bill d'indemnité cause toujours des nauces aux journaux torres. Le Morning Chronicle dans le résumé qu'il fait des affaires d'Amérique pour ses lecteurs d'Outre-mer, revient encore sur ce malheureux bill.

Mardi dernier, a eu lieu l'élection de Chambly, et L. Lacoste écr. a été élu par acclamation.

A chaque numéro, nous avons à enregistrer quelque incendie. Au moment où nous mettons sous presse vendredi, les pompiers étaient appelés dans la rue de la Croix faubourg St. Louis, au feu déclaré dans un hangar voisin de celui où le feu avait pris la nuit précédente. Comme il y avait de l'eau en abondance, le feu ne commença que hangar et une partie de la maison attenante, malgré le vent et l'aliment qu'offrait un carré de maisons en bois.

Ce matin, vers 1 heure le feu se déclara dans la rue Laporte, sur le cap, chez M. Chinique. Les pompes furent promptement rendues sur les lieux, mais elles furent longtemps sans pouvoir fonctionner faute d'eau. Six maisons et leur dépendances furent consumées. Cet incendie a dû prouver jusqu'à l'évidence à ceux de nos édiles qui s'y trouvaient la nécessité de fournir la ville d'eau. Cet incendie est-il le coup d'un incendiaire? C'est que nous ne savons pas; toujours est-il qu'il a commencé dans un hangar de M. Chinique où on n'était pas allé depuis plusieurs jours.

Une assemblée publique est convoquée par son honneur le maire, pour ce soir à 7 heures dans la chambre du parlement, pour former une patrouille volontaire destinée à protéger les propriétés contre les incendiaires.